



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Par voie de correspondance

ORDRE DU JOUR

1) **Mot de la Présidente**

(en annexe)

2) **Rapport d'activités 2019**

(en annexe)

Vote d'approbation sur le talon réponse séparé.

3) **Rapport financier 2019**

(en annexe)

Vote d'approbation sur le talon réponse séparé.

4) **Rapport des réviseurs de caisse**

(en annexe)

Vote d'approbation sur le talon réponse séparé.

5) **Décharge de la trésorière**

Vote d'approbation sur le talon réponse séparé.

6) **Approbation du budget prévisionnel 2020**

(en annexe)

Vote d'approbation sur le talon réponse séparé.

7) **Décharge du conseil d'administration actuel**

Vote d'approbation sur le talon réponse séparé.



8) Ratification d'un nouveau membre actif

Le conseil d'administration actuel a décidé de nommer comme membre actif, suite à sa demande écrite,

Mme. Khanh Phuong PHU TRUONG

Toutefois, l'article 6 des statuts de AAV, stipule que « **Est membre actif de l'association, tout membre fondateur et toute personne physique qui en fait la demande au conseil d'administration qui en décide sous réserve de ratification par l'assemblée générale** »

Vote d'approbation sur le talon réponse séparé.

9) Nomination des administrateurs du conseil d'administration

Le conseil d'administration actuel a reçu les candidatures suivantes pour le nouveau conseil d'administration :

Mme. Maggy MENNÉ – membre sortant et rééligible
Mme. Hà BACKES-PHAN – membre sortant et rééligible
Mme. Minh Trang MERCY – membre sortant et rééligible
Mme. Minh DOAN – membre actif
Mme. Khanh Phuong PHU TRUONG
M. Steve WAGNER – membre sortant et rééligible

L'article 10 des statuts de AAV, stipule que « **L'association est gérée par un conseil d'administration composé de trois membres actifs au moins et de onze membres actifs au plus** ».

N.B. La nomination de Mme. Khanh Phu PHU TRUONG comme membre au sein du conseil d'administration futur, ayant droit délibératif, n'est valable que, si l'assemblée générale ratifie préalablement sa nomination comme membre actif.

Vote d'approbation sur le talon réponse séparé.



10) Nomination des réviseurs de caisse

Les 2 réviseurs de caisse, à savoir :

M. Jos NEY et M. Guy FRANTZEN sont disposés à reprendre leur mission de réviseurs de caisse pour la durée d'un an.

Vote d'approbation sur le talon réponse séparé.

Après réception de tous les talons réponse, le résultat total des votes sur les différents sujets, sera publié sur le site de « Aide au Vietnam » : www.aideauvietnam.org

Les talons réponse, de chaque membre actif, sont à renvoyer **avant le 22 juin 2020.**

En comptant sur votre compréhension, et en vous remerciant déjà pour votre participation, nos salutations cordiales.

Pour le Conseil d'Administration

Steve Wagner
Secrétaire

Maggy Menné
Présidente